

Les Assises du numérique

La réforme de l'état est-elle en marche !

Véronique Pelletier Vice-Présidente ADELI

Le lancement des Assises du numérique s'est déroulé le jeudi 29 mai 2008 à l'Université Paris-Dauphine. Impulsées par Éric Besson, Secrétaire d'État chargé de la Prospective, de l'Évaluation des politiques publiques et du développement de l'Économie numérique, ces Assises ont jeté les bases d'une réflexion collaborative. Durant tout le mois de juin 2008 un site collaboratif était à notre disposition pour faire avancer la réflexion autour de la révolution sociétale du numérique.

Les Assises du numérique

La journée du lancement des Assises du numérique a été organisée :

- sous le patronage de Viviane Reding, Membre de la Commission européenne en charge de la Société de l'information et des médias,
- sous le parrainage de François Fillon, Premier ministre,
- sous le haut patronage de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale,
- sous le haut patronage de Christian Poncelet, Président du Sénat,
- avec le soutien de Alliance TICS et EICTA.

Dans son éditorial, Éric Besson précise que : « L'avènement d'une véritable société de la connaissance repose grandement sur la maîtrise des nouvelles technologies de l'information, l'accès à tous au haut débit, l'usage décomplexé des outils de communication par tous les Français.

C'est ensemble que nous transformerons la technologie en un projet de développement économique, culturel et social au service de tous. »

27 pistes de travail ont été ouvertes à la concertation pour préparer le plan de développement de l'économie numérique qui sera discutée au Parlement.

Les pistes proposées s'organisent autour de cinq axes.

Permettre à tous les Français d'accéder aux réseaux numériques

- Favoriser l'accès au haut débit fixe et mobile pour tous les Français en 2012
- Offrir un nouveau paysage audiovisuel numérique à l'horizon 2012
- Faire de la France l'un des leaders européens du très haut débit
- Accroître l'accès des Français aux équipements et services numériques
- Réduire la fracture numérique en Outre-mer

Développer la production et l'offre de contenus numériques

- Améliorer la diffusion des contenus cinématographiques et musicaux
- Sécuriser la diffusion de l'écrit et le développement de la presse dans l'économie du numérique
- Assurer la protection de l'enfance
- Lutter contre la cybercriminalité
- Accompagner le déploiement des technologies et des services de l'Internet mobile et de l'Internet des objets
- Développer le secteur du jeu vidéo
- Développer l'industrie du logiciel
- Adapter les formations aux besoins du numérique

Diversifier les usages et les services numériques

- Renforcer la confiance numérique
- Accroître les usages du numérique dans l'enseignement scolaire
- Bâtir l'université numérique
- Déployer les TIC au service de la santé et du bien-être
- Développer le commerce électronique
- Encourager le télétravail
- Rendre l'État exemplaire en matière de service : le développement de l'administration électronique
- Faciliter l'accès à la justice par le numérique
- Accélérer la compétitivité et la croissance des entreprises par le numérique

Adapter notre organisation et notre gouvernance aux enjeux du numérique

- Fusionner les instances chargées de l'auto-régulation, de la co-régulation et de la consultation
- Faire émerger une gouvernance européenne et internationale de l'Internet

Bâtir la société de demain avec le numérique

- Appuyer le développement de la recherche, de l'innovation et de la création d'entreprises
- Recourir au numérique pour opérer la mutation environnementale de la société
- Faire du numérique un outil pour bâtir la ville du XXI^e siècle

Conclusion

Chacun a un avis sur les mutations extraordinaires qui se préparent dans tous les domaines, que ce soit

la santé, l'éducation, la démocratie, l'Entreprise, la justice, l'Europe, la mondialisation...

La « confidentialité des données » est un sujet qui nous inquiète.

Éric Besson nous a laissé le mois de juin pour nous exprimer sur le forum des assises du numérique : <http://www.assisesdunumerique.fr/forum/> avant de rendre son rapport fin juillet 2008.

Lorsque vous recevrez cette lettre, il sera peut être trop tard pour vous exprimer, mais le dialogue devrait se poursuivre sous d'autres formes à l'issue de la remise du rapport. ▲

veronique.pelletier@adeli.org